

**Rectorat de l'académie de Créteil
Division des établissements d'enseignement privés
DEEP 3 et 4**

Tél : 01 57 02 63 01
Mél : ce.deep@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 03

Circulaire n° 2022-089 du 23/06/2022

Titre : Procès Verbal d'Installation

Année scolaire 2022 / 2023

M _____

Né(e) le _____

a été affecté(e) au(1) _____

en qualité de(2) _____

pour y assurer un service d'enseignement hebdomadaire de _____ heures

Cet(te) enseignant(e) est : (3)

- Nouveau candidat
- Titulaire d'un agrément d'enseignement Provisoire Définitif
- Titulaire d'un contrat d'enseignement Provisoire Définitif
- Délégué(e) auxiliaire sur poste vacant
- Agent temporaire
- autorisé(e) à effectuer une suppléance
- a été précédemment affecté(e) dans l'établissement _____

n'a jamais exercé dans la fonction publique d'Etat

M _____ s'est présenté(e) à l'établissement et a été installé(e) dans ses fonctions le _____

par monsieur ou madame(4) _____

Fait à _____ le _____

Cachet et signature
du chef d'établissement

Signature de l'intéressé(e)

(1) Etablissement
(2) Grade ; professeur des écoles, instituteur, instituteur sans CAP (pour les suppléants)
(3) Cocher la case
(4) Nom et prénom du chef d'établissement